



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
MLMOMMAIRE/CDELAGE
SCPPAT/Bureau de l'environnement
Tél. : 05.45.97.62.62/62 66
Courriel : marie-line.mommaire@charente.gouv.fr
pref-procedures-environnement@charente.gouv.fr

Angoulême, le

- 5 Nov. 2020

Monsieur,

Par courrier du 21 octobre 2020, vous m'avez informé du changement d'exploitant pour le projet de parc éolien Sud-Vienne – Nord Charente (SVNC) composé de 19 éoliennes sur les communes de Lizant Genouillé, Surin dans le département de la Vienne et Taize-Aizie, Nanteuil-En-Vallée, Le Bouchage dans le département de la Charente.

Après examen par les services de l'unité bidépartementale de la Charente et de la Vienne de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, je prends acte de cette modification.

Je vous prie de croire, monsieur, à toute ma considération.

La secrétaire générale,

Delphine Balsa

Monsieur Patrick DELBOS
Président de SVNC ÉNERGIE FRANCE
VOLTALIA
84 boulevard Sébastopol
75003 PARIS

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 – 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr